

La forte fréquentation de l'île Vierge peut poser des problèmes environnementaux.



Comment concilier tourisme et protection de l'environnement ?

Parmi les thèmes de campagne des municipales 2020 : l'environnement. Mais comment conjuguer protection de la nature et tourisme ? Les quatre candidats aux municipales ont accepté de nous faire part de leurs propositions en la matière. Dernier volet aujourd'hui de notre série.

Municipales 2020

Patrick Berthelot « Crozon Ensemble »

« Notre économie locale repose principalement sur l'activité touristique qui, du fait de l'exceptionnelle qualité de notre territoire, est en progression. Mais le risque prévisible de surfréquentation va, si nous n'intervenons pas, entraîner la dégradation de nos sites et celle de

notre image. Un effort important de protection de l'ensemble des sites par une meilleure information sur la fragilité de l'écosystème et une réorganisation de leurs accès devra être entrepris, en concertation avec les habitants concernés ».

Jean-Luc Guennegues « Un nouvel élan pour Crozon »

« Je propose de promouvoir la qualité de l'environnement de Crozon, qui fait le choix du développement durable pour aménager ses espaces publics et préserver ses paysages. Mais aussi réduire les impacts de l'activité touristique par une communication forte sur « une Charte de bonne conduite » avec des règles à respecter : tri des déchets (location saisonnière) et gestion des déchets pour tous avec une solution adaptée à chacun (surfeur, camping cariste...). Aux abords des plages, prévoir parkings, toilettes sèches, poubelles appropriées et cendriers. Mais aussi encourager les pratiques douces (pistes cyclables) et rechercher un dispositif qui pérennise les sites d'exception : île Vierge... ».

Gaëlle Vigouroux « Crozon dynamique, écologique et solidaire »

« La beauté de nos sites naturels constitue un de nos atouts clefs. Elle doit être préservée des dégrada-

tions du tourisme de masse par la promotion d'un tourisme encadré. L'accès aux sites trop sensibles (île Vierge par exemple) sera réglementé. Le dispositif régional « Sites d'exception » nous y aidera. Le classement de la Presqu'île par l'Unesco en tant que Géoparc (site présentant un héritage géologique d'importance internationale) sera valorisé et la mobilité « verte » encouragée. Les itinéraires bis, la réhabilitation des anciens chemins de « charrettes » sécuriseront la marche et le vélo ».

Jean-Marie Béroldy « Écouter pour agir »

« Le tourisme et l'environnement ne sont pas des données incompatibles. Une bonne information au bon moment, une réglementation adaptée sont les remparts à la dégradation d'un tourisme trop orienté sur le passage éphémère estival qui s'apparente à une divagation préjudiciable, comme à l'île Vierge. La protection de notre environnement va exiger des attentions de plus en plus élevées et la communauté de communes vient de prendre la compétence espaces verts avec les personnels qualifiés, accompagnés par les services de protection de l'environnement. Des solutions et des équipements adaptés seront mis en place pour profiter sans dégrader ».